

2010\_B013

**OBJET : Autorisation de signer un marché - Entrées de ville de Meyrargues - Aménagement de la RD96 - Lieu-dit "La Baraque" - 2 lots**

Le 4 février 2010, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Aixagone de Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 28 janvier 2010, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Danièle BRUNET, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, Membre du Bureau, Les Pennes-Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean-David CIOT, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvaine DI CARO, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du Bureau, Vitrolles - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Jean-Christophe GROSSI, membre du Bureau - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puylobier - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence - Joël MANCEL, vice-président, Beaurecueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELLI, membre du Bureau, Vitrolles - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air - Jean-Marc PERRIN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PIN, vice-président, Rognes - Jean-Pierre SAEZ, vice-président, Venelles - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc Bel Air - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

Robert FOUQUET, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Jules SUSINI  
Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Roger PELLENC  
Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Gérard BRAMOULLÉ

**Excusé(e)s :**

Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau  
Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence  
Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence  
Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon  
Alexandre GALLESE, vice-président, Aix-en-Provence  
Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence  
Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence  
Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence  
Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet  
Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence  
Stéphane PAOLI, membre du Bureau, Aix-en-Provence  
Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**BUREAU DU 4 FEVRIER 2010**

Rapporteur : Monsieur Gérard Bramoullé

**Objet : Autorisation de signer un marché - « Entrée de ville de Meyrargues :  
Aménagement de la RD 96 lieu dit « la Baraque » 2 Lots »**

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre des aménagements d'entrées de ville, en concertation avec la Commune de Meyrargues, la CPA a décidé de réaliser l'aménagement de l'entrée de ville de Meyrargues sur la RD96 situé au quartier de La Baraque.

Les Travaux font l'objet de la passation d'un marché passé sous la forme d'un appel d'offres ouvert, séparé en deux lots de travaux, le lot 1 fait l'objet du présent rapport.

**Exposé des motifs :**

Conformément à la délibération N° 2009 A143 du Conseil communautaire du 29/07/09 relative aux marchés publics et portant délégation au Bureau, il vous est demandé d'autoriser notre Président ou son représentant à signer le marché public attribué par la Commission d'appel d'offres du 22 Janvier 2009.

Les travaux sont prévus en deux lots séparés qui sont les suivants

- **LOT N°1 : TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS**
- **LOT N°2: TRAVAUX DE CREATION D'ESPACES VERTS**

Seul, le marché VRD a été attribué par la Commission d'Appel d'offres du 22 janvier, le lot espaces verts dont le maître d'œuvre finalise l'analyse sera présentée en Commission d'Appel d'Offres

La consistance des travaux vise la création d'un carrefour de type giratoire sur la RD96 au croisement de l'ancienne RD62e et du chemin des Traversières. Outre, les travaux de génie civil le lot 1 comporte la signalisation horizontale et verticale.

Les travaux peuvent être décrits comme suit :

- Travaux préparatoires, les démolitions et dépose provisoire ou définitive d'ouvrages existants (portail, abri bus,...)
- Terrassements
- Réalisation des couches de formes et enrobé des voiries et des trottoirs
- la création du réseau d'assainissement des eaux pluviales et du réseau d'eaux brutes
- Mise en oeuvre de canalisations et d'éléments de réseaux d'eau potable
- Fourniture, la mise en oeuvre des fourreaux et chambres de tirage pour les différents réseaux secs et le raccordement aux réseaux existants
- Mise en oeuvre de la signalisation routière horizontale et verticale

Les plantations d'arbustes en haie et de massifs arbustifs seront réalisées dans le cadre de l'exécution du lot 2, leur exécution vise l'intérieur d'îlot de l'entrée de ville Ouest sur la route départementale 58H.

Le marché qui vous est présenté ce jour présente les caractéristiques suivantes :

- Appel d'offres ouvert passé en application des articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.
- Aucune variante n'est autorisée.
- Le marché est traité à prix unitaires et forfaitaires, fermes et actualisables.
- Le délai d'exécution des travaux est de 12 mois maximum avec une période de préparation de 1 mois.

Le jugement des offres est effectué dans les conditions prévues aux articles 53, 55, 58 et 59 du code des marchés publics.

Les critères de jugement des offres au regard des éléments constitutifs de l'offre, sont les suivants :

- 1 - Prix des prestations - coefficient 0.60
- 2 - Valeur technique - coefficient 0.40

L'avis d'appel public à la concurrence, adressé le 29/09/2009 aux journaux ci-après, a été publié aux dates suivantes :

- J.O.U.E	du 02/10/2009
- B.O.A.M P	du 02/10/2009
- Le Moniteur	du 09/10/2009
- La Provence	du 06/10/2009

### Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU le code des marchés publics ;

VU la délibération n°2009 A143 du Conseil Communautaire du 29/07/09 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les pièces des marchés susvisées, telles qu'elles ressortent de la procédure menée ;
  
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer le marché n°09M0094, relatif « **Entrée de ville de Meyrargues : Aménagement de la**

**RD 96 lieu dit « la Baraque »» Lot 1 : « TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS » attribué à la société EUROVIA MEDITERRANEE avec un montant estimatif non contractuel de 593 139.81€ HT, et toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement du marché ;**

- DIRE que les dépenses correspondantes émargent à la section d'investissement au budget de la CPA à la nature 21712, fonction 824 opération DI 50AP06.

**FICHE DE VISA BUDGETAIRE - BUREAU DU 04 FEVRIER 2010**

**OBJET DU RAPPORT : Autorisation de signer un marché – « Entrée de ville de Meyrargues : Aménagement de la RD 96 lieu dit « la Baraque » 2 Lots »**

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Service des Entrées de Ville

Nom du Rédacteur du rapport : **Cyrille GIRARD** TEL : **04 42 91 49 82**

Nom du correspondant financier : **Valérie GAUTIER** TEL : **04 42 91 49 22**

Code service astre : **5A**

**Investissements générateurs de charges de fonctionnement annuelles :**  €

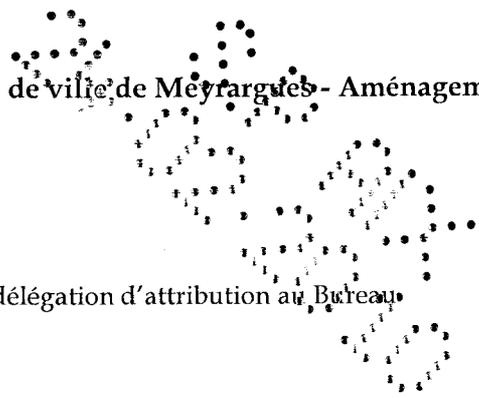
**Rapport ou Projet avec Recettes attendues :**  €

<b>AP/CP n° DI50AP06</b>	<b>2006 / 1</b>	<b>LC 8717, 8718 et 8719</b>
<b>Montant AP initiale :</b>		7 350 000,00 €
<b>Montant AP après révision :</b>		7 500 000,00 €
<b>Déjà financé :</b>		7 450 702,28 €

CP2010	CP Réalisé et engagé	Disponible avant Rapport	Montant du rapport
1 895 000	-	1 895 000	593 140

2011	2012	2013	2014

**OBJET : Autorisation de signer un marché - Entrées de ville de Meyrargues - Aménagement de la RD96 - Lieu-dit "La Baraque" - 2 lots**



VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
Maryse JOISSAINS MASINI

